

Procès Verbal de la DUP du jeudi 1 mars 2018 (vs Février)

♦ Membres de la DUP :

la Vice Présidente : Dr I. RAMBAULT,

la secrétaire, Claire-Odile Beauvallet,

la Trésorière : Sarah Georget,

• la Trésorière remplaçante : Marie Carof,

• invité : Amaury Derville, en téléphonie.



1. Approbation et signature du PV du mois de Février 2018

Le PV est approuvé et signé sans modification. Claire-Odile mentionne le retard de mise en ligne sur le PSA des PV du mois de décembre et janvier.

2. L'Avenir d'ASALĒE : ? financement ? déploiement ? Matériel ?

Amaury Derville nous informe qu'une annonce a été faite par la ministre des Solidarités et de la santé, Madame Agnès BUZYN, concernant ASALĒE, le 6 février 2018.

(copier coller)

Le 6 février 2018, Madame Buzyn a présidé un comité de pilotage national du "Plan pour renforcer l'accès territorial aux soins". Ce rendez-vous a rassemblé les ministres et les structures publiques associés à la mise en œuvre du plan, les associations d'élus locaux ainsi que les représentants des professionnels de santé.

Il s'est conclu par la signature d'une charte d'engagement pour la mise en œuvre du plan entre les représentants des professionnels de santé et la ministre.

Lien vers documents

http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/acces-territorial-aux-soins/article/plan-pour-renforcer-l-acces-territorial-aux-soins-l-ensemble-des-organisations

Extrait concernant ASALĒE

La loi de financement pour la sécurité sociale (LFSS) prévoit également l'inscription du dispositif ASALĒE (coopération entre médecins et infirmières) dans un financement de droit commun ainsi qu'une augmentation de ses effectifs de plus d'un tiers.

Un document détaille les modalités de mise en place d'un "Plan pour renforcer l'accès territorial aux soins": en page 3 du document vous pourrez lire ceci:

La LFSS 2018 prévoit également l'inscription d'ASALĒE dans un financement de droit commun et une augmentation des effectifs. Lancé en 2004, ASALĒE est aujourd'hui l'unique dispositif de coopération et de délégation entre médecins et infirmières, d'ampleur nationale. ASALĒE a déjà bénéficié à plus de 300 000 patients, avec 1500 médecins et 450 infirmiers (267 ETP), exerçant majoritairement en zone rurale (59%). Son financement est étendu à 100 ETP supplémentaires d'infirmiers, ce qui permettra d'inclure jusqu'à 500 médecins de plus dans le dispositif. Cette augmentation sera ciblée sur les zones médicalement sous-denses.

(téléchargeable en PDF: http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/accesauxsoins_comitepilotage.pdf)

En page 15 de ce document, on peut lire :

Pérenniser et développer ASALĒE

ASALĒE est un protocole de coopération entre médecins et infirmiers, destiné à améliorer la prise en charge des maladies chroniques. Le plan pérennise le financement alloué à ASALĒE et acte son développement, à hauteur de 100 ETP supplémentaires en 2018

Cette disposition a été adoptée dans le cadre de la LFSS pour 2018.

Qu'en déduire?

Si depuis 2004, l'avenir d'ASALĒE était au conditionnel, grâce à l'implication du Dr Jean GAUTIER accompagné DU Dr Isabelle RAMBAULT-AMOROS, et quelques infirmières qui ont cru dans le projet ASALĒE, à partir de 2018, ce document officiel garantie la pérennité du dispositif ASALĒE.

Une convention, en fixant les termes, sera rédigée en janvier 2019.

<u>Quant au matériel</u>, des améliorations techniques sont en cours concernant le dispositif de transmissions de surveillance VIGILANCE, déployé pour l'instant que sur le département des Deux-Sèvres et Charentes.

En quoi consiste VIGILANCE 2? Des dispositifs médicaux connectés, sont installés chez les patients sur prescription médicale (tensiomètres, pèse-personne, Glucometer) pour une surveillance quotidienne (hors week-end); ces appareils sont connectés à un transmetteur. Les informations provenant de ces capteurs sont mises à disposition des infirmier(e)s via un site dédié, qui peuvent déclencher une alerte au

médecin traitant du patient, afin d'éviter des complications, pouvant entraîner une hospitalisation.

F lien vers document

https://telemedecine.esante-poitou-charentes.fr/gallery_files/site/136/3791/4898/7313/7509.pdf

Le dispositif VIGILANCE 3 devrait être opérationnel courant 2018. Il vise à simplifier la réception des données transmises.

• Les CO² testeurs : changement de modèle pourquoi?

Pierre d'Argenlieu est chargé des achats de matériel, c'est à lui que nous avons posé la question, sa réponse est celle-ci :

Lors du lancement du sevrage tabagique dans Asalée, il est apparu utile d'équiper les infirmiers/ières de CO testeurs. Il a donc été décidé de faire l'acquisition de 250 CO testeurs de la marque « CO Check+» de la société MD Diagnostics Ltd. Ces CO testeurs ont permis d'équiper les 250 premières infirmières.

Suite à cela, et compte tenu du succès de l'opération mois sans tabac d'une part et de l'utilisation des CO testeurs, il a été décidé de poursuivre cette campagne d'équipement.

Il a alors été décidé de changer de modèle et d'opter pour des Analyseurs de monoxyde de carbone piCO -01945 de la société Securimed

Ce changement a été effectué pour plusieurs raisons :

- qualité : écran couleur pour un meilleur confort de lecture, tactile pour une plus grande simplicité d'usage, affichage simultané du CO en ppm et du taux de Carboxyhémoglobine %HbCO avec précision plus grande (L'échelle est de 150ppm)
- fiabilité : en terme d'étalonnage du produit, le produit piCO a l'avantage de ne nécessiter un réétalonnage que tous les 5 ans contre tous les ans pour le produit CO Check+
- usage : les infirmières interrogées ont toutes préféré le nouveau modèle
- cette montée en gamme a été possible grâce à des conditions financières favorables
- logistique, le distributeur du nouveau modèle est le même que le distributeur des spiromètres, ce qui simplifie les processus de gestion des commandes et permet des économies de frais d'acheminement
- pour les médecins enfin : il a pu être négocié la possibilité de proposer aux médecins Asalée le CO testeur aux mêmes conditions que celles faites aux infirmières

3. Questions diverses:

• Date et lieu de l'AG d'ASALĒE?

A ce jour la date n'est pas encore arrêtée, vraisemblablement fin avril, dans les Deux-Sèvres. Un précompte financier sera anticipé afin d'être présenté. Dans le cadre des opérations habituelles du commissaire aux comptes, lui a été demandé d'enrichir sa mission d'audit d'un volet de propositions en vue d'accueillir un plus grand nombre d'infirmières.

Projets: nouveaux protocoles?

La formation "Obésité de l'enfant" est en cours de planification ; un mail a été adressé par l'équipe en charge de l'organisation, à l'ensemble des IDESP ASALĒE.

La formation prévue sur 2 jours + 1 jour se fera par région, et non plus centralisée à Paris.

Plusieurs projets ont été exposés ; certains sont apparus comme "bien fondés" dans ASALĒE, d'autres n'ont pas reçu le consensus du groupe de Support Formation.

Le projet de formation "Activité Physique" a été présenté par Corinne Pacaud, IDESP sur Chatillon-sur-Thouet (79) ; Le groupe "Activité Physique" doit présenter un schéma de formation le 15 mars prochain.

Mise en ligne : articles du Concours Médical ?

Via le site PSA, dans (la colonne à gauche de la page d'accueil) nous avons accès à la lecture de plusieurs articles relatifs à ASALĒE.

Certains sont historiques, mais il nous manque les plus récents.

Les membres de la DUP demandent que les articles récents soient mis en ligne, notamment les articles parus dans le concours Médical en fin 2017.

Amaury nous fait part d'une difficulté pratique possible de "place" : l'idée alors de créer un onglet "Bibliographie" (actualités récentes) et « Archives ».

Séminaire 2017 : Film souvenir

La vidéo montage de la journée "Séminaire 2017" est presque finalisée, elle demande encore quelques ajustements son et couleurs et l'ajout des croquis.

Divers

BEUG du lundi 29 janvier 2018 : Ce jour là, l'accès à PSA était impossible : la connexion au serveur PSA, était défaillante

Explication simplifiée : un module système non à jour, est en cause : l'interface entre le serveur ASALĒE et le serveur dédié au PSA était défaillante. Le problème a été résolu en fin de matinée.

La DUP regrette qu'un mail informatif n'ait pas été adressé aux IDE ASALĒE. Seules les IDE ayant fait remonter, via SMS ou mail le problème, ont eu l'information du rétablissement de connexion. Amaury nous informe qu'un mail est prévu uniquement si cela perdurerait au-delà d'une journée

Erreur dans le listing transmis à la DUP: les membres de la DUP informe Amaury Derville que le fichier du personnel transmis contient 2 IDE non-salariés, et donc ayant le statut libéral.

Ce listing nous est utile, notamment dans l'envoi de mail dans le cadre de la DUP, dernièrement concernant la carte CEZAM.

La séance est clôturée à 12h.

La prochaine réunion est programmée au jeudi 29 mars, même heure, même lieu.

La Vice Présidente ASALÉE

Dr Isabelle RAMBAULT

La secrétaire de la DUP

Claire-Odile BEAUVALLET